

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

Défendre nos retraites

- D&S, la revue - Les éditos de "la lettre de D&S" -

Date de mise en ligne : mercredi 20 mars 2013

Démocratie & Socialisme

Le 13 mars, la CFDT, FO, la CTFC et le MEDEF ont convenu d'un projet d'accord sur la « revalorisation des retraites complémentaires ». Les pensions versées par au titre des régimes *Arrco* (ensemble des salariés) et *Agirc* (cadres) seront détachées de l'évolution des prix dès le 1er avril. Une décision qui conduit à une baisse du pouvoir d'achat pour 11 millions de retraités. Cette mesure, conçue pour assurer un rééquilibrage financier du système, constitue un précédent inquiétant dans la perspective d'une réforme du régime général.

Le protocole que des organisations syndicales s'apprêtent à signer s'inscrit dans la continuité des politiques de dévalorisation des pensions commencées sous le gouvernement d'Édouard Balladur en 1993. Le calcul du montant des retraites avait été alors réorganisé afin qu'elles n'évoluent plus en fonction des salaires. Ces décisions lourdes de conséquences pour le niveau de vie des retraités sont accomplies au nom de la sauvegarde du financement du système par répartition.

En l'absence d'une croissance suffisante, en présence d'un chômage de masse, l'abaissement du niveau des pensions constitue une variable d'ajustement comptable. Il s'agit pourtant d'une mesure inefficace et injuste pour les salariés. En effet, la désindexation prévue par le projet d'accord ne rapportera que 2,1 milliards sur les 8,3 milliards de besoins de financement prévus en 2017. De plus, les retraites sont une rémunération indirecte de l'activité salariée, les diminuer revient à dévaloriser le travail producteur de richesse.

Il existe pourtant des alternatives. La première est de mener une politique de l'emploi ambitieuse. Alors que les salariés à temps complet travaillent en moyenne 39,5 heures, il convient de faire respecter les 35 heures hebdomadaires. La réduction du temps de travail entreprise par le gouvernement de Lionel Jospin entre 1997 et 2002 est à l'origine des deux tiers des 2,4 millions emplois créés au cours des trente dernières années. En augmentant le nombre d'actifs occupés, on accroît le volume des cotisations collectées et assure des ressources supplémentaires pour le financement du système.

La deuxième est de partager les richesses. La part des cotisations employeurs dans le paiement des cotisations sociales retraites connaît une tendance à la baisse qu'il est nécessaire d'inverser. Les exonérations de cotisations sociales patronales sont coûteuses pour l'État et n'ont aucun effet significatif sur l'emploi. En y mettant fin et en revalorisant les salaires, on augmente la contribution des profits aux pensions et on assure aux retraités un niveau de vie à la hauteur de leur participation à l'effort productif.